

4. Sécurité à la maison

- Votre numéro civique est-il affiché et bien visible de la voie publique? OUI NON

!! Info-Prévention !!

Bien afficher votre numéro civique est une action si simple et elle facilite la localisation de votre résidence pour les livraisons, mais surtout en cas d'urgence. Policiers, ambulanciers et pompiers, nous avons tous besoin d'identifier rapidement votre maison pour pouvoir vous aider.

- Est-ce que vos bonbonnes de propane se trouvent à l'extérieur de la maison? OUI NON

!! Info-Prévention !!

Une bonbonne de propane doit se trouver à l'extérieur de la maison. (ex: remise ou dans le cabanon)

- Si vous possédez un système d'alarme incendie résidentiel relié à une centrale de télésurveillance, connaissez-vous la procédure pour annuler une alarme incendie non-fondée? OUI NON
- Avez-vous déterminé un point de rassemblement en cas d'évacuation de votre domicile? OUI NON

!! Info-Prévention !!

Il est important de déterminer un point de rassemblement en cas d'évacuation, s'il faut évacuer vous disposez de trois minutes pour sortir d'une résidence en flammes. Produisez un plan d'évacuation de votre domicile et déterminez en famille votre point de rassemblement.

Signature : _____

Date : _____

Transmission du formulaire

Une fois complété, le formulaire doit être acheminé au Service de sécurité incendie de la Municipalité de Verchères de l'une des façons suivantes :

Par courrier électronique : mairie@ville.vercheres.qc.ca

Par la poste :
Municipalité de Verchères
Service de sécurité incendie
581 Marie-Victorin
Verchères (Québec) J0L 2R0

Merci de nous aider à assurer VOTRE sécurité !

